



# SOUS LE PLANCHER

ORGANE DU  
SPÉLÉO-CLUB DE DIJON

“ Il y a en ces lieux moult grottes ou  
cavernes dans la roche : ce sont antres  
fort humides et à cause de cette  
humidité et obscurité on n’ose y entrer  
qu’avec grande troupe et quantité de  
flambeaux allumés”.

Bonyard, avocat à Bèze 1680

NOUVELLE SÉRIE  
Tome III Fascicule 3  
1964

Courel

SOUS LE PLANCHER

ORGANE DU SPELEO - CLUB DE DIJON

FONDE EN 1950

---

SOMMAIRE

Cí. MUGNIER.- Le Creux Percé (suite et fin) p. 42-43

Dr. BERGER.- Les recherches du Groupe Casteret au Creux-Percé de Pasques. p.44-51

R. RATEL.- Le matériel archéologique de l'aven d'Aurélie. p. 52-62

---

Le rédacteur et le Gérant, tout en se réservant le droit de choisir parmi les textes qui leurs sont adressés, laissent aux auteurs une entière liberté d'expression, mais il est bien entendu que les articles, notes et dessins n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Tous droits de reproduction des textes et illustrations sont rigoureusement réservés.

---

3I Mars 1965

Nouvelle série, Tome 3, fascicule 3  
Juillet-Septembre 1964

LE CREUX-PERCE

Pasques, (C.D.)

par Claude MUGNIER

(Suite et fin)

VIII) Géomorphologie et chronologie de creusement -

L'étude des puits et galeries du Creux-Percé montre que ceux-ci s'orientent suivant deux directions (N 15° et N 40°). Celles-ci, ainsi qu'une troisième (N 315°), ont déjà été trouvées dans de nombreux réseaux du karst bourguignon. H. TINTANT (1961 p.18) a pu montrer qu'elles sont liées aux fracturations ayant affecté les terrains jurassiques et oligocènes de Côte d'Or et qui, de ce fait, sont actuellement considérées comme post-oligocènes.

Du point de vue morphologique, on peut tout d'abord remarquer l'énorme disproportion entre les dimensions impressionnantes de la Glacière et celles, beaucoup plus réduites, des conduits des autres réseaux.

Dans le réseau Piot-Malard, il convient de mettre à part le long laminoir du fond qui, comme nous l'avons vu antérieurement, est en réalité une galerie de gros diamètre communiquant directement avec le fond de la Glacière. A part cette galerie du fond, on peut distinguer 2 phases principales de creusement :

1°) creusement d'un conduit dont la première partie, subverticale (série des puits P5, P20, P'5 et P7 séparés par de courtes galeries ou des étroitures et disposés en colimaçon), se continuait par une seconde partie, subhorizontale (boyau du plan d'eau allant de -56 à -57 et qui se prolonge de l'autre côté du puits Malard par un départ de boyau).

Ce conduit a une morphologie irrégulière quand il se développe dans le calcaire grenu (de l'entrée à -21), contrairement à ce qui se passe de -21 à -57 où tout devient assez étroit dans le calcaire de Comblanchien très homogène. On constate également une disproportion entre les dimensions des puits, moyenne dans l'ensemble, et celles des conduits horizontaux, beaucoup plus petites (creusement dans le sens vertical pour les premiers et creusement dans le sens horizontal pour les seconds).

2°) creusement de différents puits (puits Malard, P3, P''5, P'5) qui ont recoupé verticalement de conduit précédemment creusé. Le cas est particulièrement net pour le boyau de -57 qui a été coupé en deux par le puits Malard. Ces puits ont quelquefois rejoint le laminoir du fond (puits Malard, P3).

Dans le réseau Guillemin, notons seulement le brusque élargissement

qui, vers la cote -27, correspond au passage du calcaire de Comblanchien (boyau d'entrée très étroit) au calcaire oolithique (puits Guillemain très large au bas duquel on trouve de nombreux éboulis).

#### IX Conclusion -

Le Creux-Percé, qui est surtout une cavité de type aven, se poursuit probablement par un réseau de galeries. Mais celui-ci n'a pratiquement pas encore pu être exploré. Des travaux ultérieurs permettront peut-être de mettre en relation ce gouffre avec la rivière de Val-Suzon qui, quelques km au NE, est creusée dans la même faille et se dirige précisément en direction du Creux-Percé.

L'étude géomorphologique nous a permis d'entrevoir la complexité des phases successives qui ont dû présider au creusement de la cavité. La curieuse disposition des 3 réseaux, qui partent des parois de la Glacière pour tourner autour de ce grand puits, est très difficile à interpréter. De plus, les phases de creusement mises en évidence dans certains réseaux n'ont pas pu être datées.

Ainsi, il paraît actuellement difficile de préciser les diverses modalités du creusement de cette cavité. L'étude des remplissages observés en plusieurs points permettra peut-être d'élucider certaines phases d'évolution de ce réseau karstique.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME - 1939-1943 - Travaux du Groupe Casteret de Dijon, Spelunca Bulletin de la Société Spéléologique de France, t. 10, p. 66-74.
- CIRY R. - 1961 - 1963 - Pour la deuxième fois : 'Sésame... ouvre-toi !', Sous le Plancher, Organe du Spéléo-Club de Dijon, 77 p.
- CURTEL G., DRIOTON Cl. - 1911 - Gouffres et cavernes de la Côte d'Or. Dijon et la Côte-d'Or en 1911 (40<sup>e</sup> Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, Dijon, 1911), t. 1, Jacquot, Dijon, p. 101-122.
- DRIOTON Cl. - 1897 - Les cavernes de la Côte d'Or, Mémoires de la Société de Spéologie, t. 8, 27p.
- GUERIN H.P. - 1936 - Puits Mallard, Commune de Pasques, Spelunca Bulletin de la Société Spéléologique de France, t. 7, p. 24-25.
- MARTEL E.A. - 1928 - La France Ignorée, I, Delagrave, Paris, 290 p.
- TINTANT H. - 1961 - Orientation tectonique et âge du karst en Côte-d'Or. Mémoires de l'Académie des Sciences Arts et Belles lettres de Dijon, t. II4, p. II-18.
- TINTANT H. - 1962 - Remplissages polycycliques dans le karst de Côte d'Or. Spelunca Mémoires, n° 2, p. 59-61.

CREUX-PERCE DE PASQUES

Le compte-rendu de ces recherches a été publié dans SPELUNCA (Bull. de la Société spéléologique de France) 2ème série, tome X, 1943. Cet article qui fait le point des connaissances acquises à cette date étant devenu pratiquement introuvable, nous croyons utile, en raison de son intérêt historique et spéléologique, de le reproduire intégralement d'après le manuscrit de son auteur M. le Dr. BERGER. On y trouvera en outre, des renseignements sur la création, la composition et les activités du "Groupe Casteret" qui a été la première association spéléologique de Bourgogne.

HISTORIQUE

Le grand spéologue que fut MARTEL signale dans son livre intitulé "la France ignorée", au chapitre "Jura et Bourgogne" que les calcaires jurassiques de Bourgogne et du plateau de Langres sont fort troués, et que, parmi les nombreux creux ou gouffres, deux spécialement sont restés longtemps mystérieux : Le Creux-Percé et le Creux-du-Soucy.

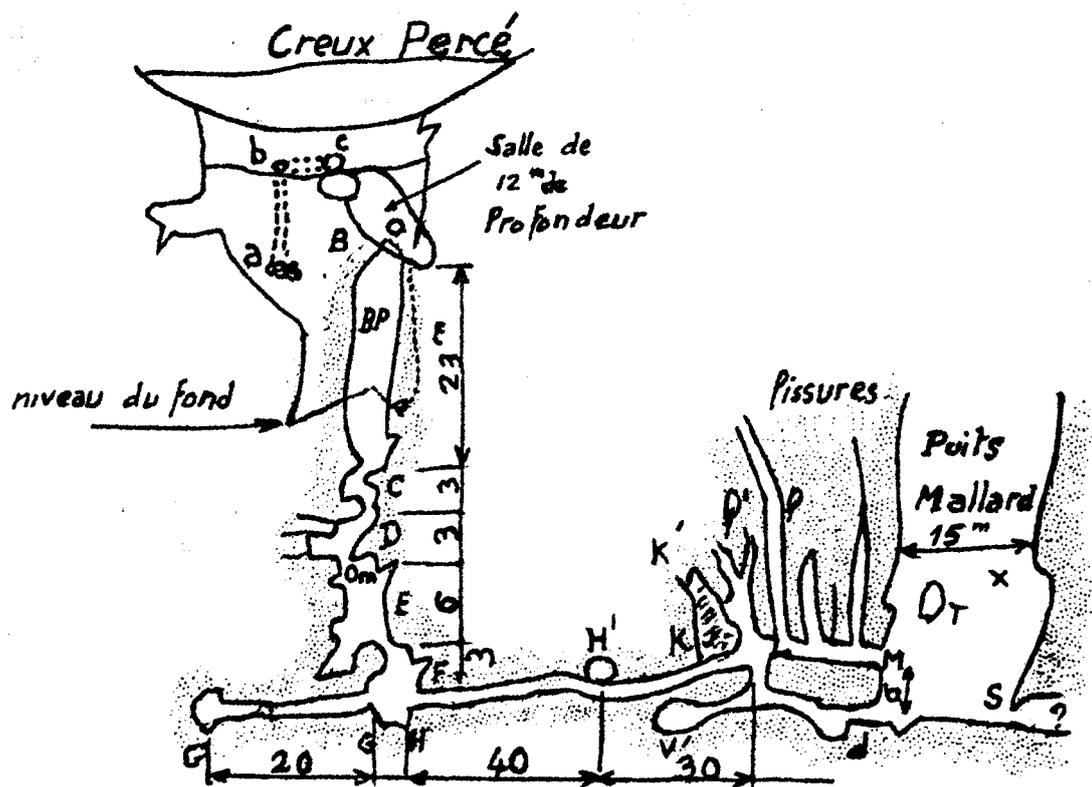
Suivant ses propres paroles, l'abîme du Creux-Percé (alt. 475 m.) à 1,500 km. au Nord-Ouest du village de Pasques fut de tout temps connu comme renfermant toute l'année de la glace qui ne fondait jamais.

Réputé insondable, il devait, d'après la croyance populaire, conduire à des grands lacs souterrains. Voilà où en restèrent les choses jusqu'en 1892.

Les 24 et 28 mars 1892, en compagnie de Messieurs PARTY, BUR, FONTAINE, DARANTIERE et LORY, E-A MARTEL visita le gouffre de Pasques et voici ce qu'il relate dans son livre la France ignorée Vol. I, 1928, p. 265 : "Ce Creux-Percé s'ouvre en plein champ dans le calcaire bathonien : profond de 55m. seulement long de 40m., et large de 20 à l'orifice, soit 8 ares au lieu de 17 prétendus ; il est rétréci en entonnoir aux 2/3 de sa profondeur, et le fond s'évase de nouveau en cône, jusqu'à un talus de débris, cailloux, ossements et branchages tombés de la surface, il se termine par plusieurs fissures impénétrables et ne conduit à aucune des grottes rêvées. J'ai trouvé le talus et les parois couverts de neige et de verglas ; sous le rétrécissement pendait, du côté nord-est, une admirable draperie de glace pure, haute de 10 à 15m., longue de 6 à 8 m., épaisse de 2 à 3 ; la lumière du jour l'éclaire parfaitement".

Dans une note du même ouvrage située quelques pages plus loin (p. 277), il signale qu'en 1882 (10 ans avant l'exploration de Martel par conséquent) un nommé QUANTIN aurait déjà retiré du gouffre le cadavre d'un homme et obtenu pour ce haut fait une médaille d'honneur. (I)

(I) d'après MARTEL (loc. cit. p. 277) "le 18 Juillet 1926, un touriste (W. TARDAVET), s'étant trop approché du bord, tomba au fond et s'y tua net".



**PLAN DU CREUX-PERCE DE PASQUES**

dressé par le groupe CASTERET  
(légende dans le texte)

En Juillet 1892 (à l'âge de 68 ans) il alla encore extraire la dépouille d'un boeuf qu'on y aurait jeté, préluant ainsi aux mesures d'hygiène prescrites par la loi du 15 février 1902.

Températures notées par MARTEL au 28 mars 1892 : au fond à l'arrivée : - 1 ; au départ : 0°5, (après un séjour de trois personnes pendant deux heures) ; à la surface du sol plus 14°5.

Avec cette intuition toute faite d'observation qui le caractérise, le grand savant spéléologue MARTEL concluait son paragraphe sur le Creux-Percé en disant : "le déblaiement de son talus de pierres pourrait produire de bons résultats, car une vallée est peu distante au nord (2 km 1/2), avec des "sources" à une cinquantaine de mètres seulement au-dessous du fond du Creux-Percé. (id. p. 277)

Puis nous n'avons plus rien sur le Creux-Percé jusqu'aux publications de Cl. DRIOTON. (Mem. Soc. speleo., n° 8, Mars 1897, p. 13).

En 1911 un chapitre très intéressant signé G. CURTEL et publié dans "Dijon et la Côte d'Or" en 1911 à l'occasion du 40° Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, nous donne de nouveaux renseignements sur le Creux-Percé et le Creux-du-Soucy.

Un évènement spéléologique intéressant se produit alors (1910) : "deux jeunes spéléologues dijonnais viennent de découvrir, tout autour du Creux-Percé, un puissant réseau de conduites et de cavités souterraines, dont les origines et les communications encore mystérieuses ne sont pas, comme on le verra, pour nous rassurer sur la valeur hygiénique de nos eaux".

Et COURTEL donne la description de ces nouvelles galeries "en partie-dit-il- d'après ce que nous avons vu en majeure partie surtout d'après ce qui nous a été rapporté par les deux explorateurs A. MALARD et PIOT".

Au niveau du talus d'éboulis qui forme la paroi sud du cône supérieur du Creux-Percé s'ouvre une petite grotte (a) qui est l'entrée d'une galerie. On y rampe quelques mètres et bientôt on arrive à une cheminée verticale (c) d'une dizaine de mètres de haut, laquelle prend jour sur le Creux-Percé par une étroite fenêtre (b). Si l'on sort par cette ouverture, on se trouve sur un rebord large de 1 mètre à 1m50, qui fait le tour de presque tout l'abîme et qui permet de gagner la grotte que l'on a en face de soi quand on arrive de Pasques.

Au haut de la cheminée (en h), on prend à sa gauche une galerie basse et étroite de 4 à 5 mètres de long qui aboutit à une petite excavation (i) où l'on peut se tenir debout. Le bas de cette excavation s'ouvre par un petit orifice (k) dans une large salle (A) située de 4 mètres environ en contre-bas.

Une étroite fissure de sa paroi donne accès dans une vaste galerie (B) en pente raide, au sol argileux, humide et glissant, et dont la voûte est tapissée d'une belle draperie stalagmitique. Au fond de la galerie s'élève une pyramide de calcaire concrétionné, que drapent les plis harmonieusement ondulés d'une fine dentelle de calcaire translucide et sonore. Les explorateurs l'ont nommée le SERAC ; à sa base, comme un gigantesque bénitier accroché au fût d'une colonne, une vasque stalagmitique d'eau limpide.

Cette galerie, dont la profondeur atteint une douzaine de mètres, présente à son extrémité inférieure, en un point de sa paroi latérale, une fente horizontale étroite, sorte de lèvre (o) comparée par les explorateurs à l'ouverture d'une boîte aux lettres. Cet orifice s'ouvre sur un puits vertical de 23 mètres de profondeur, ce qui en met le fond à 54 mètres environ au-dessous du thalweg, soit une dizaine de mètres plus bas que l'extrême fond du Creux-Percé.

En visitant attentivement le fond de ce puits, M. André MALARD découvrit un jour un étroit orifice d'où s'échappait, une fois le déblaiement opéré, un vif courant d'air froid. Des pierres jetées par l'ouverture tombaient longuement, en ricochant de paroi en paroi. On dut recourir à la mine pour s'ouvrir un étroit passage. L'orifice franchi, trois puits successifs de 3 à 6 mètres (D,E,F), conduisirent à une galerie basse et à peu près horizontale, s'étendant dans deux directions opposées.

D'un côté (en G) elle aboutit, après un parcours de 20 mètres, à une poche d'eau (siphon ?); de l'autre, elle conduit, après une quarantaine de mètres parcourus en rampant, à une profonde galerie (H') non visitée, puis après 30 mètres encore à un puits vertical (PL) de 3 mètres de profondeur, particulièrement intéressant. Dans la hauteur, en KK', semblent s'ouvrir d'autres galeries non visitées ; des éboulis en forment d'un côté la paroi. Un jour d'orage, alors que les explorateurs se trouvaient au bord de ce puits, ils furent surpris par la brusque arrivée d'un véritable torrent d'eau, de vase et de grêlons ! La présence de ces grêlons indique assez qu'il doit y avoir entre le fond de cet abîme et la surface du sol une communication béante, plus directe en tout cas que le chemin étroit et sinueux suivi par les explorateurs.

De profondes fissures, étroites diaclases de hauteur inconnue (f,f',f'') élargies, usées par la poussée et le frottement des eaux, percent la voûte. Par temps sec, on peut franchir le puits P, où s'engouffrent, lors des pluies, les torrents d'eau venus de l'extérieur. On arrive alors dans une belle galerie (LM). Descend-on au fond du puits P (en L'), on trouve d'abord un conduit V, difficilement pénétrable, mais qui s'élargit bientôt et paraît aboutir à de vastes salles inexplorées V', qui

paraissent immenses. A l'opposé de ce conduit V s'en trouve un second, celui-ci parallèle à la galerie LM, et qui vient s'ouvrir six mètres au-dessous d'elle et comme elle dans une salle de très grandes dimensions, fond d'un puits de hauteur inconnue, d'un diamètre de 15 à 20 mètres, dont la paroi présente, à 8 ou 10 mètres du fond, l'ouverture béante d'un large et profond tunnel inexploré (T).

Nous nommerons cette belle cavité puits MALARD, en l'honneur de celui qui la découvrit. Les pierres lancées dans la hauteur n'atteignent pas la voûte; la lumière d'un projecteur à acétylène n'arrive pas à pénétrer les épaisses ténèbres qui la cachent. Peut-être quelques mètres seulement de roches et de terre forment-ils l'arche légère jetée sur les 80 mètres de profondeur de ce gouffre. Un jour ou l'autre cette voûte s'écroulera et, nouveau Creux-Percé, le puits Malard doublera le premier, né comme lui du lent mais irrésistible travail des eaux.

Une découverte inquiétante et encore inexplicable, qui démontre comme aussi du reste la subite arrivée des grêlons dont furent témoins les explorateurs, qu'il y a entre le fond de ce gouffre et l'extérieur une communication directe et assez facilement pénétrable, c'est la présence de d en d', et sur presque tout le fond de la grande salle X, d'un abondant dépôt d'ossements et de débris de toutes sortes, entre lesquels prédominent les bouteilles brisées, des feuilles mortes, les branchages, etc.; on y a même retrouvé un gant et un talon de bottine!

Et G. CURTEL concluait alors son article en risquant quelques hypothèses qui augmentaient encore les difficultés du problème à résoudre : "En quel point se fait cette communication ? Peut-être dans les bois qui avoisinent le Creux-Percé : Si cependant, on rapproche de ce fait celui-ci, à savoir que, bien que depuis de longues années le fond du Creux-Percé ait recueilli quantité d'animaux morts ou sacrifiés, sans parler des innombrables objets projetés par les visiteurs, on n'aperçoit cependant que peu de débris au fond de l'abîme, on en vient à se demander si le fond de ce gouffre, en apparence impénétrable, ne présenterait pas en quelque recoin une ouverture, d'ordinaire dissimulée sous un tampon d'argile et de pierrailles, comme on en trouve souvent à l'entrée des galeries souterraines que les eaux parcourent par intermittence. Ce tampon céderait sous la poussée des eaux, lors des chutes abondantes de pluie et laisserait pénétrer dans la profondeur les objets de toute nature tombés ou projetés dans le fond du Creux-Percé.

Quoi qu'il en soit, nous nous proposons de rechercher cette communication ou toute autre, comme aussi de vérifier, à l'aide de la fluorescéine, si les eaux souterraines qui se précipitent avec tant de violence, lors des fortes pluies, dans la profondeur du puits Malard, ne vont pas, comme nous le craignons, rejoindre le lit

souterrain du Suzon, pour lui porter, et par lui a nos sources, les souillures de l'abîme du Creux-Percé et des abîmes voisins, sans compter celles plus dangereuses peut-être de la superficie".

Voilà où en était resté le problème jusqu'en 1941. Il y avait bien eu quelques tentatives : une équipe était même venue de Paris, mais à une mauvaise période de l'année, au moment où l'eau interdit encore le passage dans la galerie horizontale qui conduit au Puits Malard.

Nombreux aussi furent les touristes qui vinrent se pencher au-dessus du gouffre. Quelques uns payèrent même de leur vis une curiosité bien compréhensive mais par trop imprudente. Des équipes de scouts et quelques habitants du voisinage descendirent jusqu'à la glacière. Beaucoup plus rare furent ceux qui s'aventurèrent jusqu'au Puits Malard.

#### LE GROUPE CASTERET

A ce moment, deux jeunes dijonnais A. GUILLEMIN et H. BERGER, qui depuis quelques années exploraient les cavités de leur région, entreprennent la création d'un groupe spéléologique. Monsieur N. CASTERET en accepte le parrainage et grâce au dévouement de Monsieur R. de JOLY Président de la Société Spéléologique de France, ce groupe est rattaché rapidement à la S.S.F. en tant que section de Bourgogne.

De 2 le nombre passa rapidement à 15 membres, puis le groupe s'organisa, grâce à l'adresse de quelques-uns de ses membres un matériel spécial, soigneusement mis au point et expérimenté. Mais si chacun apportait tout son entrain et sa bonne volonté, certains n'avaient qu'un entraînement spéléologique rudimentaire. Aussi l'entraînement est poussé, hiver comme été et petit à petit chacun fit des progrès.

Le Creux-Percé fut un des premiers but d'exploration du groupe CASTERET.

#### EXPLORATION 1942

La première expédition fut tentée au mois d'Avril 1942. Les plans de PIOT et MALARD avaient servi à la préparer. Cinq membres du groupe y participèrent : BERGER CHAILLOT, DALLOZ, GUILLEMIN et TORTOCHAUX. La période était mal choisie, et vers 3 heures du matin, la petite caravane toute boueuse et trempée émergeait du gouffre, n'ayant même pas atteint la salle de la Tête de Lion tant l'eau était haute dans les galeries.

Au mois de Juillet de la même année, GUILLEMIN y retourne avec l'Abbé CHANCENOTTE. L'eau obstrue toujours les galeries, mais l'exploration des parois du gouffre montre l'entrée de 2 nouvelles cavités qui sont alors rapidement entrevues.

Ce sont celles que nous décrirons plus tard sous le nom de puits Guillemain et de Grotte Glacée Henri Berger.

A la fin du mois d'août 1942 BERGER et GUILLEMIN consacrent huit jours au Creux-Percé. Les nouvelles cavités sont explorées en détail.

#### PUITS GUILLEMIN -

Ce puits s'ouvre dans la paroi S.O. du Creux-Percé à 28 mètres de profondeur, par une étroite galerie. A quelques mètres de l'entrée, sur la droite, se trouve une petite ouverture donnant sur un puits de 7 mètres, d'où partent deux fissures impénétrables. Plus loin, la galerie s'avance en corniche sur un vaste puits : le puits Guillemain.

Il mesure 32 mètres de profondeur, 6m. de largeur et 15m. de longueur ; le fond constitue deux salles couvertes d'éboulis lavés, mélangés de branches, marnes et autres déchets apportés par l'eau. En période de pluie, l'eau qui pénètre par le gouffre s'infiltré, vient traverser ces salles, regagne la salle de la Tête de Lion et arrive au Puits Malard.

#### GROTTE GLACÉE HENRI BERGER -

Dans la paroi sud-est du Creux, à 12 mètres du fond (soit à 43m. de profondeur) un pont de glace masque l'entrée d'une galerie très étroite, entièrement tapissée de glace et qui, longue de 3 mètres, se termine par un puits de 12 mètres de profondeur, entièrement tapissé d'une couche de glace de 20 à 35 cm., d'une transparence telle qu'elle permet d'apercevoir nettement tous les contours et aspérités de la roche. Au fond de ce puits, sous un encorbellement de glace, prennent naissance deux couloirs de sens opposé et conduisant à trois salles dont la hauteur varie de 10 à 15m., la longueur et la largeur étant comprises entre 3 et 6 mètres. L'ensemble est entièrement tapissé de glace.

#### PREMIÈRE LIAISON ENTRE LES SYSTÈMES PIOT-MALARD ET GUILLEMIN -

Les modifications apportées aux plans de PIOT et MALARD, ainsi que le relevé des plans du système GUILLEMIN d'une part, les traces de la circulation des eaux d'autre part, laissèrent prévoir qu'une liaison était possible entre le système PIOT-MALARD et le système GUILLEMIN.

C'est pourquoi, ayant passé chacun de leur côté (GUILLEMIN par le système PIOT-MALARD, BERGER accompagné par LAVAULT, venu en renfort, par le système GUILLEMIN), se signalant au sifflet, travaillant à la barre à mine et au burin, découvrent qu'une chatière (e) de 3 mètres à peine sépare les 2 systèmes de galeries.

Cette chatière, très étroite, permet le passage du matériel, mais les explorateurs ne purent que se serrer la main à travers ce conduit très étroit.

L'élargissement de ce passage étant impossible à réaliser dans les conditions actuelles, on remet à une prochaine expédition la recherche d'une liaison plus facile à travers le cône d'éboulis.

#### EXPLORATION JUILLET-AOUT 1943

Une dernière expédition est organisée par le Groupe Casteret, dont le but est de terminer définitivement l'exploration du Creux-Percé.

#### GROTTE GLACÉE -

Des conditions de température exceptionnelles permirent la découverte d'une nouvelle salle dans la grotte glacée et une étude plus approfondie des fissures qui, lors de la première exploration étaient obstruées par la glace. En particulier, dans la salle (I) on remarque une galerie plongeant verticalement à travers le cône d'éboulis : c'est l'une des nombreuses pertes d'eau du Creux-Percé; l'exploration de cette cavité est ainsi terminée.

#### PUITS GUILLEMIN - PUIITS MALARD -

L'éboulis qui forme le fond du puits Guillemmin est sérieusement attaqué par GUILLEMIN et LAVAULT. A travers des blocs en équilibre instable, une étroite galerie prend naissance, étayée à grand peine, qui se dirige vers la salle de la Tête de Lion. Ainsi il est beaucoup plus facile d'atteindre le puits Malard.

#### PUITS MALARD -

Restait à mesurer la hauteur du puits Malard et à visiter les galeries dont on aperçoit l'orifice dans les parois.

GUILLEMIN après une escalade périlleuse s'élève de 69 mètres contre la paroi et découvre qu'un seul tampon de terre, traversé par les racines d'avoine semée au-dessus, obstrue l'orifice. Le danger d'effondrement est signalé à la commune, ainsi que l'endroit approximatif.

L'orifice (o) conduit aux puits Lavault (K), suite de 3 puits que réunissent d'étroites chatières. La particularité de ces puits est de se trouver dans une direction perpendiculaire à l'axe général des cavités du Creux-Percé : c'est-à-dire qu'ils sont orientés Ouest-Est.

La galerie inférieure (Q) du puits Malard, débloquée sur une dizaine de mètres, n'aboutit à aucune cavité.

o  
o o  
o

Ainsi le Creux-Percé qui est à l'heure actuelle le plus grand gouffre Bourguignon vient-il de révéler tous ses secrets.

Au point de vue géologique son étude à été très intéressante. Le Creux-Percé est situé juste sur une ligne de faille orientée S-SW. N-NE, et toutes les cavités (Puits Guillemin, Puits Piot, Puits Malard, Grotte Glacée) sont alignées sur cette ligne de faille.

Nous retrouvons sur la paroi Ouest le Bathonien supérieur avec ses calcaires finement grenus et oolithiques particulièrement compacts, qu'en certaines régions on exploite pour la construction. Puis, au fur et à mesure de la descente, on voit d'autres calcaires plus granuleux, plus marneux surtout.

La paroi Est, est formée par le Bathonien inférieur : calcaire tendre à oolithes fines serrées et déformées, associé à des calcaires plus grossiers où l'on trouve, outre des oolithes, de nombreux débris roulés et empâtés.

Quant à une communication entre le Creux-Percé et les grottes voisines (Seulerons, Roche-Chèvre), elle ne peut exister que dans la légende et le plus bref examen des lieux montre l'impossibilité d'une telle communication.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

LE MATERIEL ARCHEOLOGIQUE DE L'AVEN D'AURELIE

par R. RATEL

Historique -

En Février 1952, une cavité s'ouvrait brusquement dans un champs sis au lieudit "En Beucherai", sur la commune de Lux (Côte d'Or), appartenant à M.M.MAIRE, de Véronnes-les-Grandes.

Au cours d'une exploration effectuée par le Spéléo-Club de Dijon, des ossements humains y étaient découverts, associés à quelques tessons et à un bracelet en bronze. L'autorisation de fouilles réglementaire (I) permettait alors d'entreprendre des recherches systématiques qui durèrent 2 années, et Mr. l'Abbé JOLY publiait dans le Ier bulletin du Spéléo-Club un compte rendu des travaux préliminaires (JOLY, 1954).

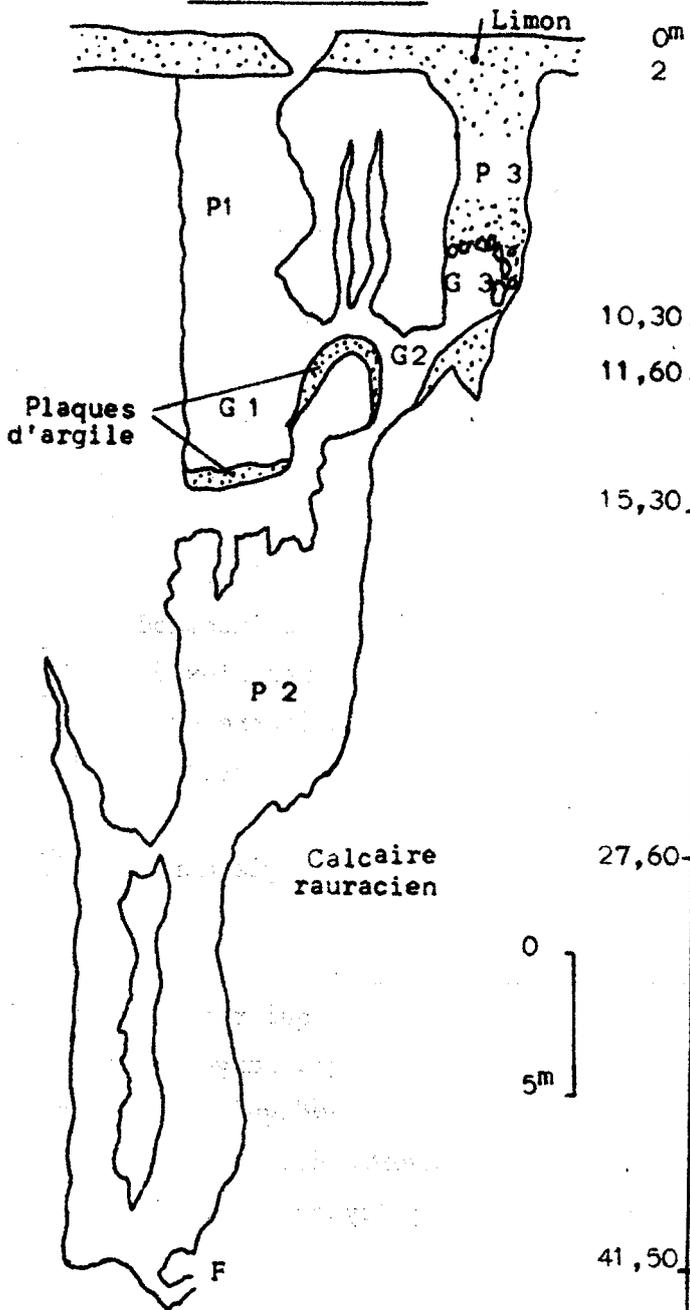
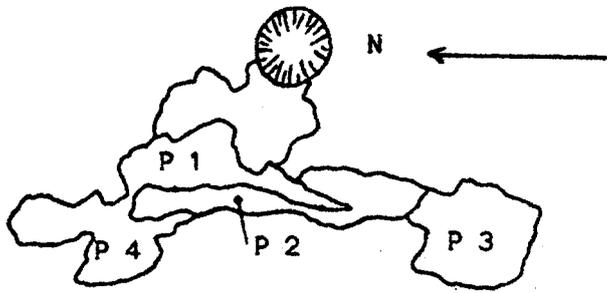
Deux coupes sont figurées en page suivante, la première montre la forme générale de la cavité : c'est une suite de 3 puits verticaux (P1 - P2 - P4) totalisant 41 m 50 de profondeur ; à partir de G2 une étroiture dénommée "la chatière" aboutit à une petite salle ovale G3 qui constitue la base d'une cheminée P3 obstruée à 1m50 de hauteur par de gros blocs calcaires entassés. Le sol en pente très inclinée est composé d'un lit argileux mouvant qui contient les restes humains. On ne peut y accéder de l'extérieur qu'en passant par P1, G1 et G2, itinéraire incommode et malaisé, aussi a-t-on décidé de désobstruer le puits P3 en totalité par l'extérieur, ce qui a offert plusieurs avantages : évacuation rapide des matériaux (terre et pierres) et des objets fragiles, accès simplifié (1 seul puits de 10 m à descendre) et surtout possibilité d'étudier le remplissage du puits.

La seconde coupe indique le détail du puits P3 et du gisement archéologique.

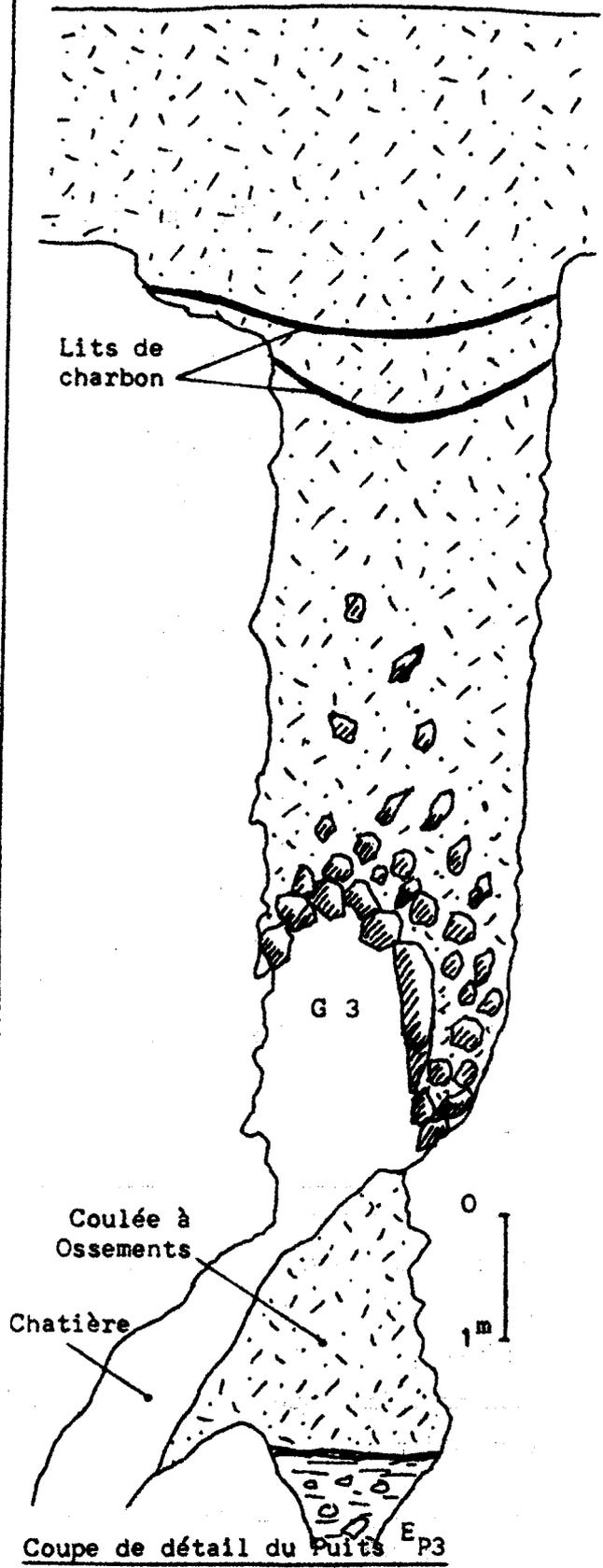
Quel est le bilan des découvertes archéologiques ?

La coulée boueuse est constituée par une vaste masse argileuse qui recouvre une fissure rocheuse évasée se terminant en pointe (E) : c'est ce magma large en moyenne de 1m20 et épais de 3m30 qui contenait les ossements humains accompagnés d'ossements d'animaux, de tessons et d'objets de parure. Cette découverte pose évidemment de nombreux problèmes que nous allons examiner successivement ; voyons le premier aspect de la question :

(I) Accordé le 17-6-1952 références DOM n° 463/52, renouvelée le 1-6-1953 références DOM 322/53



Coupe générale de la cavité



Coupe de détail du Puits P3

### Pourquoi y a-t-il des ossements humains en cet endroit ?

Le gouffre d'Aurélie appartient certainement à l'ancien réseau karstique qui s'est développé dans les calcaires oolitiques compacts du jurassique supérieur (étage rauracien) entre les vallées de la Tille et la Bèze ; ces calcaires sont recouverts par un manteau de limon argileux qui masque les orifices des cavités, et lorsque l'une d'elles n'est pas entièrement comblée, il arrive parfois que l'épaisseur du limon de surface étant trop faible, une cavité en forme d'entonnoir s'ouvre brusquement : le cas s'est précisément produit "en Beucheraï".

La prospection détaillée de l'ensemble de cet aven a révélé que les ossements humains existent uniquement à la base du puits P3, nulle part ailleurs nous n'en avons trouvé ; il semble donc logique de présumer que au moment où ils ont été déposés là, le puits P3 était en communication directe avec la surface.

La présence de nombreux objets en bronze (bracelets, fibules et boucles d'oreilles), de tessons de poteries et de restes d'animaux (jeunes pour la plupart, cheval, boeuf, porc, mouton), le tout mélangé aux ossements humains, attestent que les morts n'ont pas été jetés dans ce puits sans égards : le gouffre était un lieu d'en-sevelissement normal, c'est une sorte de puits funéraire.

Selon les croyances religieuses de l'époque les défunts y étaient introduits avec leurs parures, et on a tenu à leur assurer leur subsistance pour leur vie dans l'Au-delà en plaçant dans des récipients en terre cuite les provisions de bouche, des quartiers de viande animale notamment, dont nous avons retrouvé les ossements.

Cette coutume religieuse funéraire se retrouve dans toutes les nécropoles anciennes, qu'il s'agisse de tumulus ou de sépultures par incinération du type appelé les "Champs d'Urnes".

### Que sait-on des puits funéraires ?

Il est très rare de découvrir un puits funéraire, car on en ignore en général l'existence et si l'on en suppose la présence, aucun indice ne permet d'en déceler l'emplacement sûr ; d'ordinaire, c'est à l'occasion de travaux de terrassement (exploitation de sablières, de carrières, creusement de fondations de constructions etc.) que l'on peut fortuitement en découvrir. Et encore faut-il que les ouvriers avertissent un archéologue de leur trouvaille.

Dans notre région, nous ne connaissons pas de découvertes de puits funéraires, et il semble que leur nombre croisse au fur et à mesure qu'on se rapproche du midi de la France. Un certain nombre a été trouvé lors des fouilles effectuées au siècle dernier sur le Mont Beuvray (Bibracte) près d'Autun, d'autres dans le Loiret, à Trignièrès (Gallia, 1959) et surtout dans les Pyrénées et la Hte-Garonne (Fouet 1957-1958).

Grâce aux offrandes qu'elles contiennent, il a été possible de dater ces sépultures : les plus récentes paraissent remonter à la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Dans la plupart des exemples que nous venons de mentionner, nous avons constaté que ces cavités ont été creusées intentionnellement, et elles présentent des formes diverses (puits vertical, tronconique, pyramidal, etc.) de plan carré ovale, circulaire ; parfois elles se terminent par une chambre funéraire. Leurs profondeurs varient de 2 à plus de 10 mètres. D'autre part, les sépultures ne sont pas des inhumations, mais essentiellement des incinérations.

Une catégorie, dénommée "puits silos" a été observée dans la Marne, une vingtaine d'entre eux recèlaient des squelettes humains, ou d'animaux. Leur profondeur est de l'ordre de 2 à 3m, quelques fibules et tessons de poterie permettent de les dater de la Tène II. (Brisson 1963). Ce sont des cavités creusées intentionnellement, et qui renferment uniquement des inhumations.

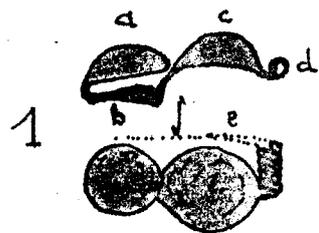
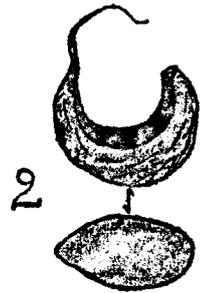
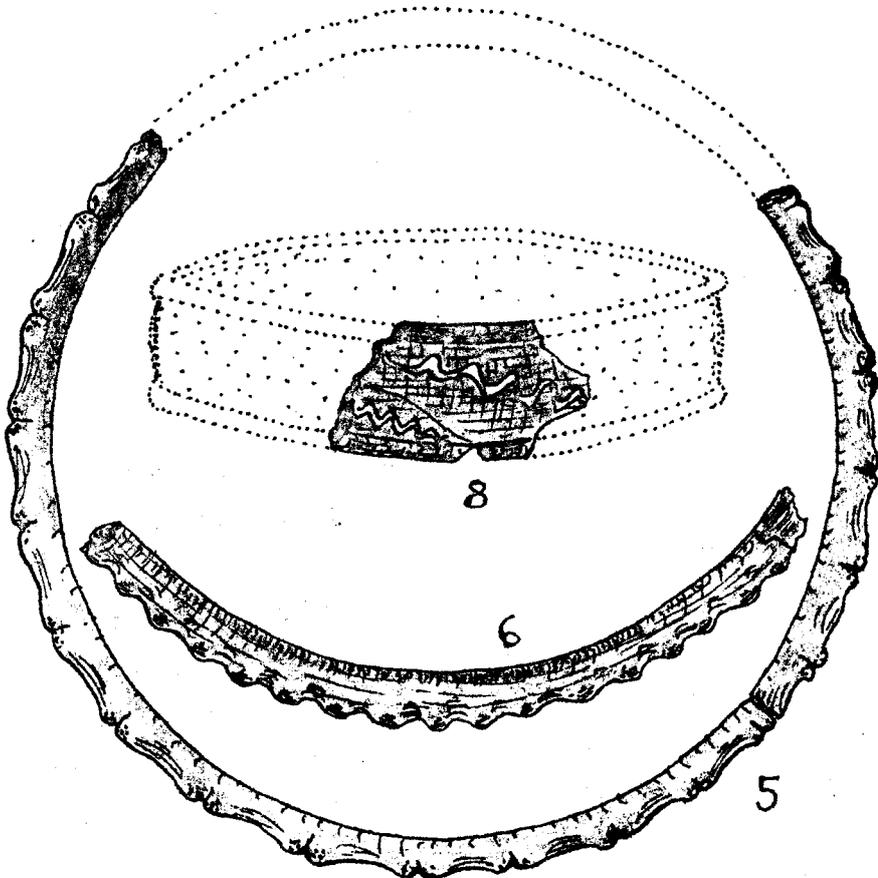
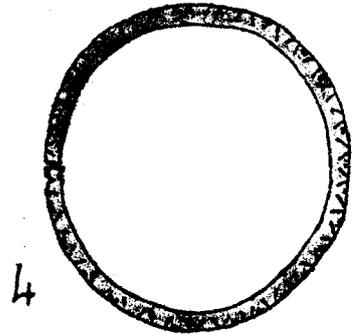
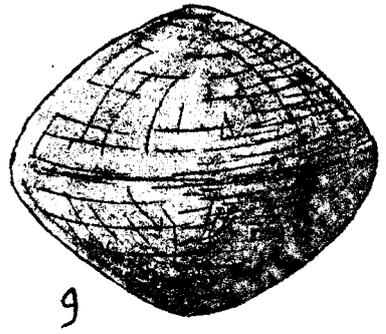
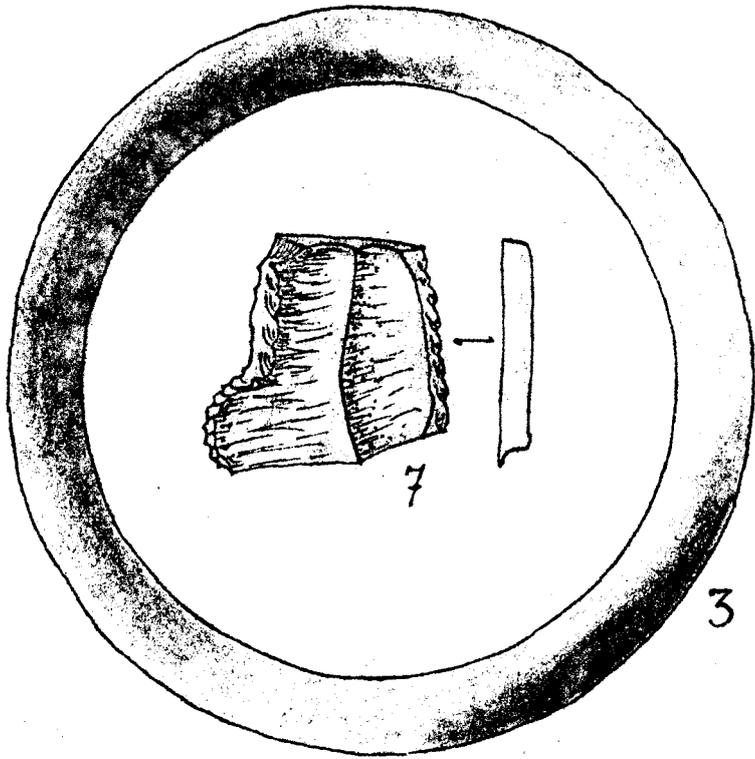
Au gouffre d'Aurélié, le puits est constitué par une cavité naturelle, et il était destiné à des inhumations collectives, en effet nous avons recueilli des ossements qui appartiennent à de nombreux individus.

Quels étaient les inhumés ?

De grandes difficultés se sont présentées pour identifier les ossements humains, car les éléments de squelettes enrobés dans l'argile boueuse et parmi des pierres sont complètement éparpillés ; l'absence de connections anatomiques est due au fait que les cadavres étaient vraisemblablement superposés à des niveaux différents, et comme la masse argileuse qui les renfermait a progressivement glissé en direction de la chatière, l'ensemble des sépultures a été mélangé. Une étude détaillée du matériel ostéologique a montré que le nombre de personnes inhumées s'élève pour le moins à 16 individus, hommes femmes et enfants. La taille moyenne des adultes est probablement voisine de 1m60 (Chabeuf, 1956) ; l'âge des sujets étudiés est très variable, quelques uns atteignent au moins 45 ans, mais la plupart sont plus jeunes, et on a dénombré 5 adolescents de moins de 18 ans.

Le Docteur CHABEUF considère la plupart des individus du gouffre d'Aurélié comme les descendants d'une race ancienne : le type séquanien, reconnu par le Dr. RIQUET parmi les Néolithiques d'Aulnay aux Planches, et qui paraît provenir de celui de Téviec (mésolithique). "Il apparaît ainsi, dit le Dr. CHABEUF que les hommes de Lux peuvent être rattachés à un type assez primifif, nettement distinct de celui des habitants de la même région depuis l'époque historique".

A quelle époque remontent ces inhumations ?



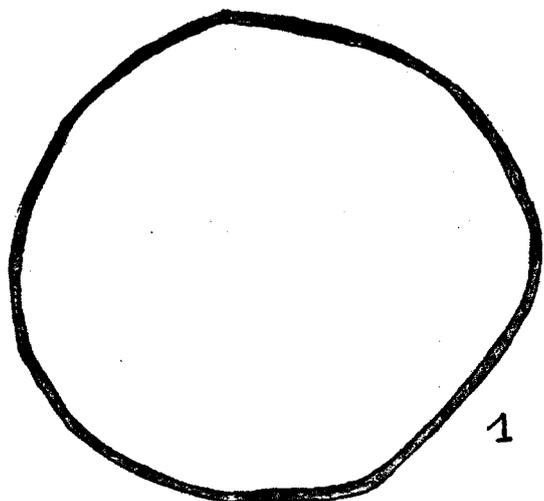
Il n'existe pas de méthode précise permettant de dater les ossements analogue à celle dite du C 14, employée pour la datation des charbons. Nous ne disposons donc que de deux éléments pour déterminer la période au cours de laquelle furent pratiquées les inhumations : l'étude des objets de parure d'une part, et celle de la céramique d'autre part. Pour chacune d'elles, nous comparerons nos trouvailles à des objets similaires provenant de sites étudiés, et qui sont datés.

Nous mentionnerons tout d'abord un objet énigmatique, trouvé lors du percement du puits P3, et dont nous ignorons la destination : il s'agit d'une sorte de boulette faite dans une argile jaune, très compacte, dure au toucher, ayant la forme de 2 troncs de cônes assemblés par la base ; tous les angles sont arrondis et portent des traces noires. (pl. 2 n° 9). Tous les objets dessinés sur les planches 2 et 3 sont représentés grandeur nature.

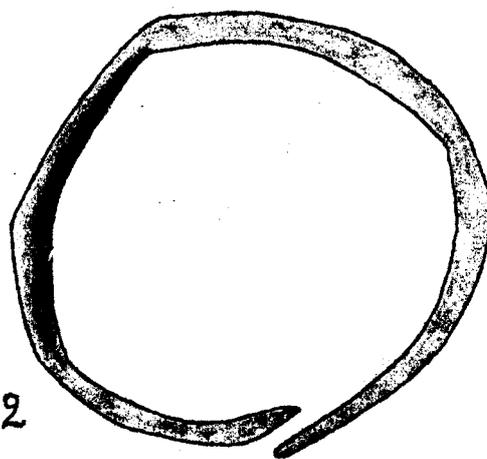
Les principaux objets de parure comprennent 2 fibules, 4 boucles d'oreilles, 2 anneaux de jambes et 16 bracelets.

L'une des 2 fibules, non figurée, est en fer ; très oxydée elle est enrobée dans une masse de rouille qui l'a déformée, et on présume simplement l'existence d'un arc coudé et d'un ressort bilatéral incomplet. L'autre fibule (pl. 2 n°1) est en bronze, elle comporte 2 timbales (ou cabochons) non ornées, l'une (a) surmonte le porte aiguille (b) et la seconde (c) joue le rôle de l'arc. Le ressort (d) est complet, mais l'aiguille (e) manque. Ce petit bijou, ancêtre de l'actuelle épingle de nourrice, se rencontre communément au cours de la période de Hallstatt (Déchelette 1927 a 1) et parmi les 8 fibules qui retenaient les vêtements de la "Princesse de Vix", une d'entre elles est pratiquement identique à la nôtre (Joffroy 1957). Les quatre boucles (ou pendants) d'oreilles sont semblables, elles sont faites d'une feuille de bronze très mince (6/10 m/m épaisseur), roulée en forme de croissant et renflée à sa partie centrale ; une des extrémités est effilée, elle traverse le lobe de l'oreille et s'engage dans l'autre extrémité évidée (pl. 2 n° 2). Ce type de bijou est courant au début de la période dite de la Tène, il est dérivé de la forme hallstattienne, fusiforme et plus allongée. (Déchelette 1927 b).

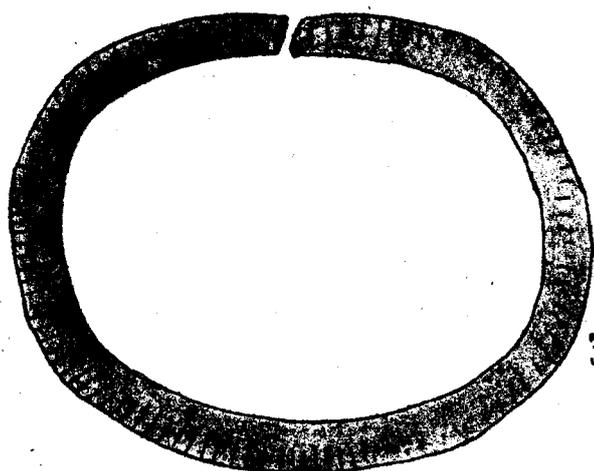
Sur les 16 bracelets que nous allons inventorier, un exemplaire en fer est cassé en 5 morceaux et son degré d'oxydation ne permet pas de la décrire. Un autre est en lignite (pl. 2 n° 3) de teinte noire, brillante parfaitement circulaire, de section ovale, il est très bien conservé. En Côte d'Or une vingtaine d'exemplaires au moins ont été trouvés dans des sépultures tumulaires, parfois intacts, souvent endommagés (en raison de leur texture feuilletée). On les portait quelquefois aux jambes (Déchelette 1913 a) ou aux bras au-dessus du coude, le plus souvent aux poignets, en général par unité, rarement par paires, seule la "Dame de Vix" en possédait



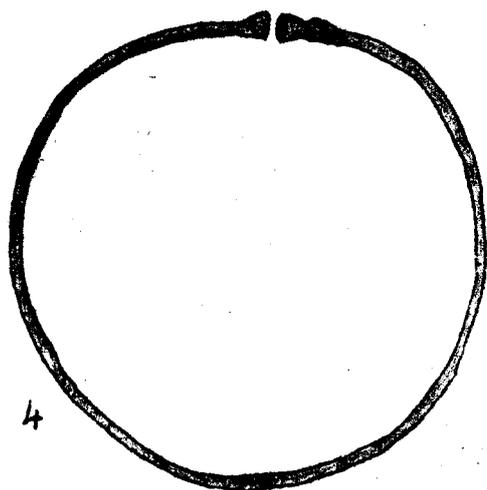
1



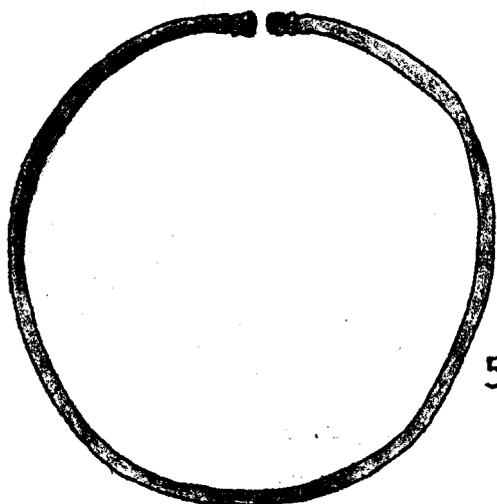
2



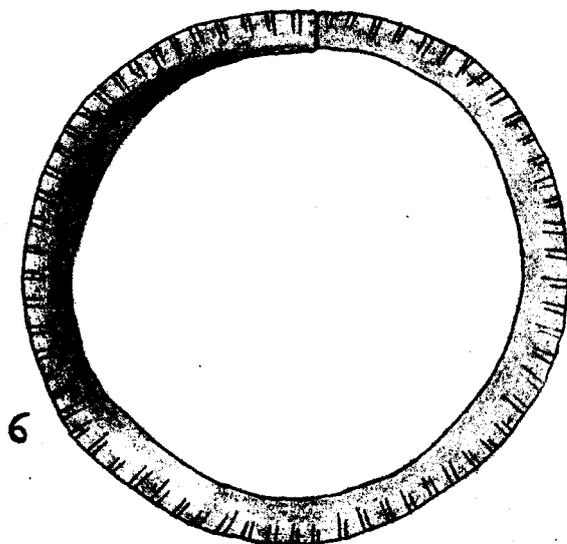
3



4



5



6

3 à chaque poignet (Joffroy, 1954). Ils apparaissent dans les sépultures de l'âge du Bronze (Dechelette, 1924) on en rencontre fréquemment dans les milieux hallstattiens, notamment en Alsace (Schaeffer, 1930) et ils se perpétuent jusqu'à la période gallo-romaine. Cet objet ne peut donc pas nous fournir d'indice chronologique précis.

Tous les autres bracelets sont en bronze, et ils présentent une gamme très variée dans les formes : pleins, creux, épais, minces, fermés, ouverts, etc.. 3 bracelets filiformes identiques ont été recueillis (pl. 3 n° 1) ils sont constitués par un simple fil de bronze soudé; on les portait en général aux poignets, en nombre très variable, parfois quelques uns, souvent plus, leur nombre pouvant s'élever jusqu'à une vingtaine ; (Dr. Brulard 1912) en raison de leur minceur, ils sont souvent déformés. On les considère comme contemporains de la phase finale de la période hallstattienne.

L'exemplaire (pl. 3 n°2) ouvert, plein, dont les extrémités se chevauchent presque, est de section ovale, il ne porte aucune ornementation, et présente des traces d'usure qui l'ont partiellement déformé.

Une paire de bracelets identiques, pleins, ouverts, à extrémités très rapprochées, de section pratiquement torique, possède une forme ovale nettement marquée (pl. 3 n° 3) ; ils sont ornés sur le pourtour de traits incisés parallèles, régulièrement espacés, parfois effacés par suite d'usure. On a trouvé une paire similaire dans le tumulus hallstattien de Buzignargues Hérault. (Louis, 1960). Les deux petits bracelets non ornés dont les extrémités sont terminées par des petits tampons moulurés sont pleins, de section torique, on en a trouvé 3 semblables au premier type (pl. 3 n° 4) un dans le tumulus de Courcelles en Montagne (Dechelette, 1913 b) daté de la fin de Hallstatt début Tène, deux autres dans celui de Cusey (Mouton, 1955) contemporains de la Tène I. On peut comparer le 2ème type (pl. 3 n° 5) à tige plus grosse à des bijoux de même forme provenant des tumuli de Morey (Drioton, 1909) et de Lantilly (Corot, 1905) contemporains de la Tène I.

Quatre bracelets identiques, formés d'une mince feuille enroulée en forme de tube creux ont leurs extrémités emboîtées avec soin l'une dans l'autre (pl. 3 n° 6) ; ils sont décorés sur le pourtour de groupes de stries transversales parallèles. Des anneaux de jambes de même forme et possédant la même ornementation, et qui proviennent du tumulus n° I du Bois de la Meusse sont datés du Hallstattien final (Joffroy 1961) DECHELETTE précise que cette forme, très fréquente dans le Jura, survivait encore à l'époque de la Tène. (Dechelette, 1927 a2). Un enfant possédait une paire de petits bracelets identiques, à section circulaire de forme légèrement ovale, pleins dont les extrémités sont juxtaposées : l'ornementation est composée d'incisions parallèles groupées par 4 sur le pourtour, (partiellement disparues par suite de frottement

ou d'usure) alternant avec des chevrons visibles sur les 2 faces, (pl. 2 n°4). Des bracelets similaires, qui ont été recueillis dans la Marne, sont datés de la Tène I (Bretz Mahler, 1958).

L'un des défunts portant deux anneaux de jambes en bronze creux, dont nous avons retrouvé une grande partie ; de formes et dimensions identiques, ils présentent chacun une ornementation différente : sur l'un on voit des nodosités régulièrement espacées, et sur l'autre, elles sont jumelées et séparées par un petit filet transversal en creux (pl. 2 n° 5-6).

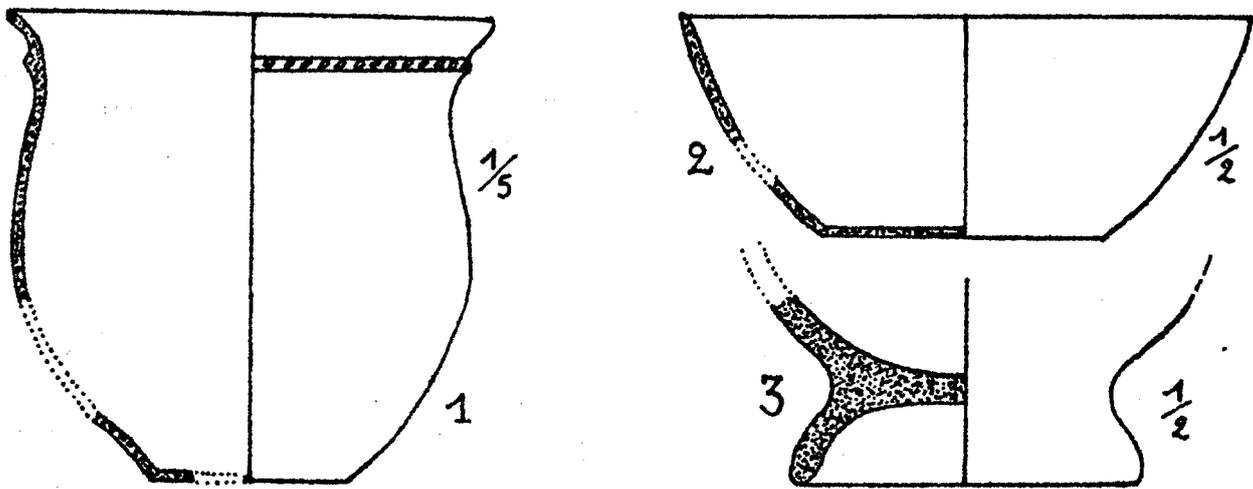
Le décor se retrouve sur certains anneaux trouvés au Mont Lassois, qui datent de la phase finale du Ier âge du fer (Joffroy, 1960 a).

Il ressort de ce long inventaire que les divers éléments de ce mobilier funéraire présentent tous des similitudes manifestes avec des objets de parure semblables, qui sont rattachés chronologiquement à la phase finale de Hallstatt-début Tène I. Cette datation est confirmée par le fait qu'aucun d'eux ne présente une ressemblance quelconque avec un bracelet ou une fibule contemporaine d'une époque antérieure ou postérieure. (âge du bronze ou période gallo-romaine par exemple).

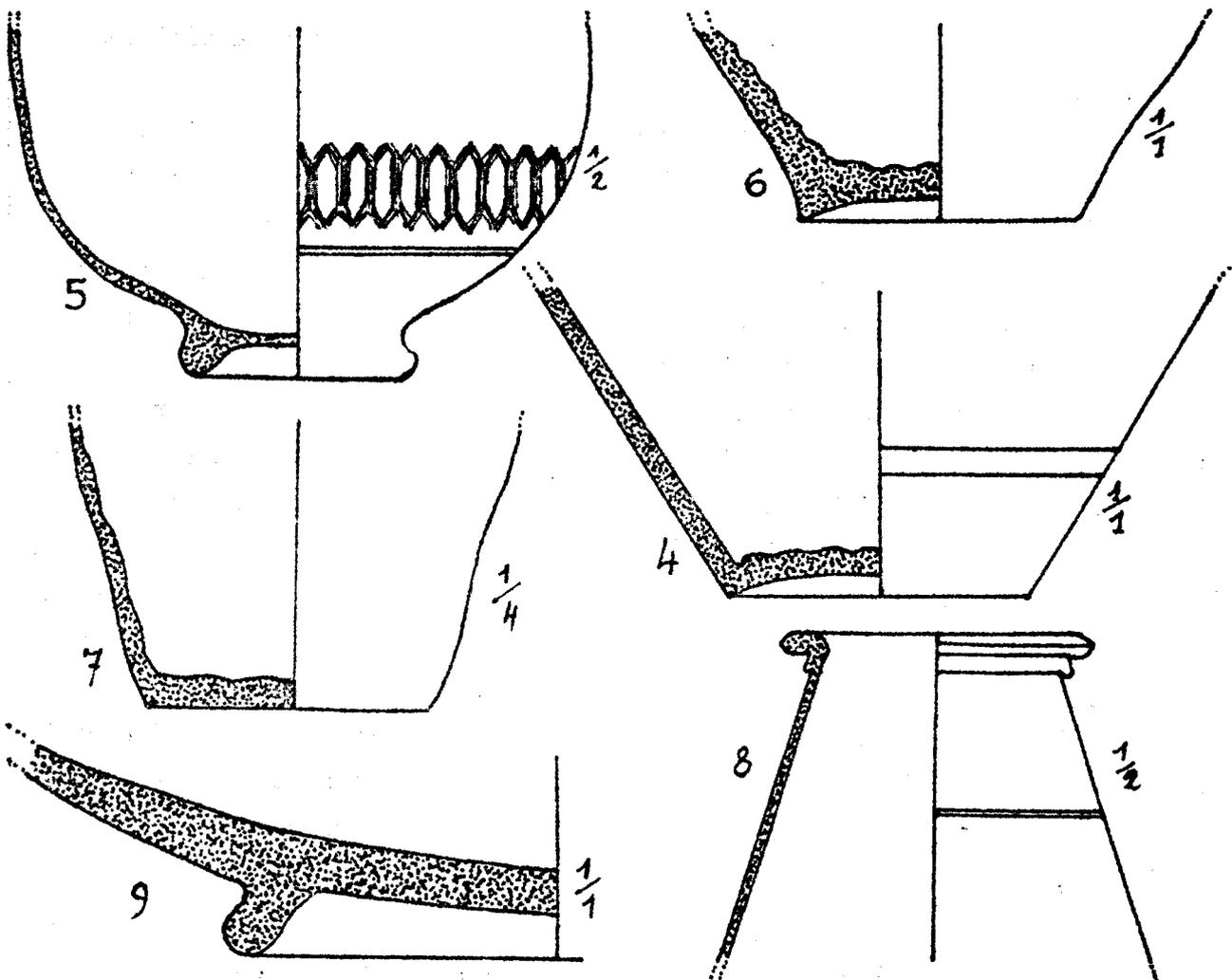
Parallèlement aux repères chronologiques que nous donne l'étude des objets de parure, voyons ce que l'inventaire de la céramique peut nous apporter.

Une remarque préliminaire s'impose : il n'a pas été possible de reconstituer un seul récipient en totalité, chacun d'eux n'étant représenté que par une faible partie : fond rebord ou panse. Comment expliquer cette anomalie ? Première hypothèse : la coulée boueuse, lors d'un glissement possible dans le puits P 2 a entraîné les vestiges archéologiques qu'elle renferme, tessons, objets de parure et ossements : ceci expliquerait en particulier l'absence d'un grand nombre de restes humains. (le fait qu'on ne retrouve ni la masse argileuse ni son contenu dans les puits P2 et P4 s'explique par les crues intermittentes ascendantes qui, utilisant la fissure F, remplissent partiellement les cavités). Seconde hypothèse : les récipients étaient brisés avant leur dépôt près des défunts. Ce geste symbolique traduit un rite funéraire bien connu, pratiqué pendant plusieurs millénaires, que nous avons observé dans la grotte sépultrale de Lusigny, sépultures gallo romaines superposées à des inhumations contemporaines du néolithique final, (Ratel 1961) et dans un tumulus qui date de la période des champs d'Urnes. (Ratel, 1964). Cette céramique comprend deux catégories bien distinctes, les récipients faits à la main, et ceux qui ont été confectionnés au tour.

D'après l'aspect des tessons (épaisseur, dégraissant, mode de façonnage; qualité de la pâte, galbes) on peut estimer à environ une dizaine le nombre de réci-



CERAMIQUE - HALLSTATTIENNE - TOME I



CERAMIQUE GALLO-ROMAINE

pients qui appartiennent au 1er type. Leur état fragmentaire permet de déceler les formes suivantes :

- Des jarres à provisions de grande taille, à fond plat (pl. 4 n° 1) ornées d'impressions ovalaires à 45°, régulièrement espacées faites en creux soit sur la panse, vers la base du col, soit sur un cordon saillant rapporté.

- des écuelles à fond plat, aux flancs évasés (pl. 4 n° 2)

- une sorte de coupe à pied annulaire surélevé (pl. 4 n° 3)

Or si nous comparons les formes typiques des récipients et leur ornementation avec la céramique du Mont Lassois, nous constatons une similitude parfaite de l'ensemble; comme nous savons que cette dernière est datée de la fin de Hallstatt (Joffroy 1960 b), nous sommes amenés à conclure que la céramique et le mobilier funéraire recueillis dans l'Aven d'Aurélié constituent un tout parfaitement homogène, contemporain de la période Hallstatt final - Tène I.

Les tessons gallo-romains appartiennent à une quinzaine de récipients, chacun d'eux représenté soit par des fonds, soit par des portions de vases brisés au tiers ou à mi-hauteur. Si nous les comparons avec des échantillons complets, nous pouvons reconstituer une classification qui permet de reconnaître parmi la vaisselle d'usage courant :

- des cruches ovoïdes, à goulot resserré, munies ou non de leurs anses, dont la pâte mince est monochrome (orange, beige rose, gris). Les galbes et les pieds sont pratiquement identiques (pl. 4 n° 4)

- des flacons à panse globulaire, mince parfois ornés d'un décor en creux composé de losanges verticaux dont les extrémités joignent chacune une série de chevrons. (pl. 4 n° 5) les teintes sont semblables à la catégorie précédente.

- des pots sphériques à pâte bleue, à rebord anguleux déjeté à l'extérieur (pl. 4 n° 6)

- une jarre à pâte épaisse, grise, de grande taille, à parois subrectilignes (pl. 4 n° 7)

-plusieurs récipients ne sont représentés que par des fonds à pied annulaire, en général plus ou moins ombiliqués, qui pourraient être des pots ou des cruches. La céramique fine est très peu représentée, 2 exemplaires seulement : un vase ovoïde brun rouge, à parois très minces, du type dit : "à dépressions", dont les lèvres sont faites de cannelures (pl. 4 n° 8), et un fragment de coupe en "sigillée" (pl. 4 n° 9).

Une grande partie des tessons gallo-romains a été recueillie dans le remplissage du puits P3, et le reste provient de la coulée à ossements.

Quels motifs peuvent expliquer leur présence en cet endroit ?

Etant donné que cette céramique est dispersée à tous niveaux et qu'aucune sépulture romaine n'a été trouvée, on est certain qu'elle n'a pas été déposée au titre d'une offrande funéraire.

Lorsque la dernière inhumation a été effectuée (à la Tène I). l'a-t-on intentionnellement recouverte de limon argileux ? Le puits a-t-il été comblé partiellement ou en totalité ? nous l'ignorons, mais nous savons qu'il n'a pas été réutilisé postérieurement en tant que cavité funéraire. Et quelques siècles plus tard, lors de l'occupation romaine, les villas se sont implantées un peu partout dans la région, il est donc très vraisemblable que les Romains se soient installés aux abords du gouffre soit pour y exploiter le minerai de fer, particulièrement abondant, soit pour cultiver les terres fertiles qui l'environnent. Et tout naturellement ils ont comblé la cavité funéraire (non pas en l'utilisant en tant que dépotoir, car nous y aurions retrouvé une grande quantité de vases cassés et des objets brisés) pour niveler le terrain afin de la rendre à la culture et supprimer en même temps le danger causé par la présence de ce gouffre béant. Les matériaux de "surface" employés à cet effet comportent des pierres, des débris de foyers (pierres brûlées, charbons,) et du limon dans lequel se trouvaient accidentellement mêlés les tessons. Les 2 lits de charbons figurés sur la coupe de détail sont des vestiges de branchages qui se sont calcinés à l'abri de l'air, témoins de tentatives d'obstructions répétées de la cavité, sans qu'il soit possible d'attribuer à une civilisation précise ce travail.

En effet, les fréquentations humaines aux abords immédiats du gouffre et dans l'environnement s'échelonnent sur une très longue période, M. l'Abbé JOLY l'a démontré dans l'article publié en Octobre 1954 dans le premier Bulletin, Et indépendamment des objets recueillis en surface, qui vont depuis le silex néolithique jusqu'aux "vases cassés de nos grand-mères", un petit fragment de verre ramassé à quelques dizaines de mètres du gouffre est une portion de bracelet en verre, bleu cobalt, de forme circulaire, plat sur la face interne, orné extérieurement de moulures entre lesquelles sont appliqués des filets en zig-zag jaune vif et blanc. (pl. 2 n° 8) Déchelette, décrivant ce petit bracelet, dit qu'il représente à la période de la Tène la variété la plus commune (Dechelette 1927 c), il est donc pratiquement contemporain des inhumations faites dans le gouffre.

Des questions sans réponses ...

S'il nous a été possible d'identifier avec une approximation suffisante le groupement humain de l'aven d'Aurélié, nous sommes obligés de reconnaître que les connaissances acquises sont très limitées, et que de nombreuses questions restent sans réponse.



- BRETZ-MAHLER D. et BRISSON A.- 1958 - Le cimetière gaulois du mont Gravet, à Villeneuve Renneville (Marne - Typologie des bijoux de la Tène I - Revue Archéologique de l'Est - t. IX, fasc. 3, p. 193 - 223, fig. 55, n° 22 p. 197.
- BRISSON A. et HATT J.J.- 1963 - Puits silos contenant des squelettes humains dans la Marne. Revue Archéologique de l'Est. t. XIV. fasc. 4, p. 298-301.
- BRULARD R.- 1912 - Le tumulus de Vaurois, à Meulson (Côte d'Or). Revue préhistorique illustrée de l'Est de la France - 5<sup>e</sup> année. n° 5, p. 152.
- CHABEUF M. - 1956 - Les ossements humains de l'aven d'Aurélie. Bulletin de la Ste d'Anthropologie. t. 7, 10<sup>e</sup> série, p. 147 - 167.
- COROT H.- 1905 - Le tumulus de Lantilly. Revue Préhistorique illustrée de l'Est de la France. 1<sup>ère</sup> année, n° 1, p. 10 - 11 et pl. IV n° 4.
- DECHELETTE J.- 1913 a - Antiquités préhistoriques et gallo-romaines. Le tumulus de la grotte St-Valentin, commune de Courcelles en Montagne (Hte Marne). La collection Mellon. p. 141, pl. XXXII, n° 4.
- DECHELETTE J. - 1924 - Manuel d'archéologie préhistorique - 1<sup>ère</sup> partie. Age du bronze. p. 314.
- DECHELETTE J. - 1927 a 1. Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. 1<sup>er</sup> age du fer ou époque de Hallstatt. t. III. p. 339, fig. 350, n° 2, p. 338.
- DECHELETTE J.- 1927 a 2- ibid., p. 323, fig. 337, n° 2, p. 322.
- DECHELETTE J. - 1927 b - Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine. Second age du fer ou époque de la Tène. p. 769-770, fig. 542, n° 1-2, p. 769.
- DECHELETTE J. - 1927 c. ibid. p. 831-832, fig. 580, n° 2, p. 830.
- DRIOTON Cl. - 1909 - Le tumulus de Morey. Revue préhistorique illustrée de l'Est de la France. 4<sup>ème</sup> année, n° 1, p. 15-17.
- FOUET G. - 1957 - Puits funéraires de Vieille Toulouse et de Montmaurin. Gallia t. XV, fasc. 2, p. 256-266, et t. XVI, fasc. 1, p. 115-186.
- JOLY J. et RATEL R.- 1954 - Le gouffre d'Aurélie. Sous le Plancher. n° 1, Octobre 1954, p. 7-14.
- JOFFROY R.- 1954- Le Trésor de Vix. P.V.F. p. 43
- JOFFROY R.- 1957 - Les sépultures à Char. le tumulus de Vix. Revue archéologique de l'Est. t. VIII, fasc. 3 - 4, p. 195, fig. 60. N°3, p. 197.
- JOFFROY R. - 1960 a- Le matériel archéologique, objets de parure. L'Oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France. p. 66 - 67; pl. 14, n° 14-15-16.
- JOFFROY R.- 1960 b. Le matériel archéologique. La céramique l'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France. p. 104-105, pl. 35 fig. 6 et 9, pl. 36, fig. 3 et 12, pl. 45, fig. 3, pl. 49, fig. 4.
- JOFFROY R.- 1961 - Les tumulus de la région de Baigneux les Juifs (Côte d'Or). Bull. de la Soc. archéologique et historique du Chatillonnais. 4<sup>e</sup> série, n° 1, p. 16 pl. III n° 2.

- LABROUSSE M.- 1959 - Informations archéologiques. Gallia t. XVII, fasc. 2, p. 324.
- LOUIS R. TAFFANEL O. et J.- 1960 - Les tumulus. Le Premier Age du fer Languedocien, 3<sup>o</sup> partie, p. 23 fig. I4.
- MOUTON P. - 1955 - Le tumulus de Dommanen. Revue archéologique de l'Est. t. VI, fasc. I, p. 16 fig. 2, n<sup>o</sup> 442 et 447.
- RATEL R. - 1961 - Etude archéologique de la grotte du Peu Trou à Lusigny S/ Ouche (Côte d'Or) Sous le Plancher. n<sup>o</sup> 4-5 p. 58-63 et 1962. t. I, fasc. I, p. I-8.
- RATEL R. - 1964 - Les tumulus de Villecomte (Côte d'Or): Tumulus de la Charme au Moulin. Revue Archéologique de l'Est. t. XV, fasc. I-2, p. 72-93.
- SCHAEFFER C.F.A.- 1930 - Les tertres funéraires préhistoriques de la forêt de Haguenau. t. III, p. 275.

---:---:---:---:---:---

#### A PROPOS DE LA FAUNE CAVERNICOLE DU HAUT-JURA

Notre ami M. J. COLIN nous signale une petite erreur qui s'est glissée dans son article sur la Faune cavernicole du Haut-Jura, paru dans " Sous le Plancher" (t. III, fasc. I) p. 10, ligne 3, au lieu de :

##### Diploures

Plusiocampa sollaudi Denis                    11-15-17-21-23-24-28-53-61-63-79-

Il faut lire :

##### Diploures

Plusiocampa sollaudi Denis                    17-21-24-28-

indéterminés                                    11-15-23-53-61-63-79-

---:---:---:---:---:---

" SOUS LE PLANCHER "

Organe du Spéléo-Club de Dijon

7, rue de la Résistance DIJON

---

Gérant : H. TINTANT, Secrétaire Général  
du S.C.D.

IMPRIMEUR : Spéléo-Club de Dijon

Abonnement : 6 Frs par an

C.C.P. 633-95 Dijon